

**EDITO**

Modernisation ..... 1

**INTERNATIONAL**

Investissements en Méditerranée  
Une progression soutenue..... 3

**DYNAMIQUE ÉCONOMIQUE**

Marché du travail  
Recul du chômage ..... 5

**PERSPECTIVES SECTORIELLES**

Liberté d'Accès au Marché  
Américain  
Quelle effectivité ? ..... 8

**ENTREPRISES ET MARCHÉS**

Transition Fiscale  
Quel rôle pour la TVA ? ..... 10

**POINT DE CONJONCTURE**

Nouveaux Comptes Nationaux  
Le système statistique revisité .... 12

**PREVISIONS**

Les Mutations de la Demande  
Touristique  
Un enjeu pour le Plan-Azur ..... 13

LETTRE MENSUELLE ECONOMIQUE ET  
SOCIALE EDITÉE PAR LE CENTRE  
MAROCAIN DE CONJONCTURE

**Fondateurs**

FONDATION ONA  
BANQUE COMMERCIALE DU MAROC

**Partenaires**

AKWA GROUP  
ASSURANCES ES SAADA / CNSS  
MAROC TELECOM / ODEP  
ONEP / ONP / RAM / ONE

**Directeur de la publication**

HABIB EL MALKI

**Comité scientifique**

Abdelati DOUMOU - Habib EL MALKI  
Larabi JAIDI - Ahmed LAABOUDI  
M'hammed TAHRAOUI

**Modernisation**

La modernisation de l'administration marocaine est aujourd'hui une priorité. Elle correspond en effet à une triple exigence. Tout d'abord, une exigence d'efficacité. La légitimité de l'administration, relèverait de la pure pétition de principe, si l'administration n'apportait pas la preuve qu'elle est effectivement capable d'atteindre les objectifs d'intérêt général qu'elle se considère à même de poursuivre. Or le déficit d'efficacité du service public, que mesure l'écart entre les objectifs affichés et les résultats atteints, est, dans un certain nombre de secteurs, indéniable. Il faut donc que, face à la complexité qui résulte des évolutions économiques et sociales et de la nécessité de partager l'action publique avec d'autres acteurs, l'Administration soit capable de modifier la logique de son action et d'adapter son organisation. A qu'elle condition l'Administration est-elle effectivement capable de jouer son rôle régulateur de la vie économique et sociale, de défenseur de la compétitivité nationale, de fournisseur ou de maître d'œuvre des services publics, de négociateur, de garant de la cohésion sociale, de partenaire stratégique des collectivités décentralisées ? Comment l'Administration peut-elle effectivement définir et garantir l'intérêt général ? Tel est l'enjeu central de sa modernisation. Une exigence de compétitivité. La compétition entre systèmes publics joue un rôle important dans l'affrontement économique international. Ceci sera particulièrement vrai dans le contexte de la mondialisation. On ne peut certes voir dans la réduction de la

dépense publique l'objectif principal de la modernisation de l'Administration. C'est plutôt l'amélioration du rapport coût-efficacité des services publics qu'il faut viser en priorité. Il n'en reste pas moins qu'il est nécessaire de rechercher, partout où ils sont possibles des gains d'efficacité, ne serait-ce que pour récupérer des marges de manoeuvre budgétaires. Il n'est pas douteux que des gisements de productivité existent au sein de l'Administration. Un autre enjeu de la modernisation est de les exploiter aussi complètement que possible, sans faire courir à l'Administration le risque d'un désengagement qui affecterait en définitive la compétitivité nationale. Une exigence de motivation des fonctionnaires. On ne peut nier une certaine perte de motivation chez le personnel de l'Administration. Tels ou tels problèmes particuliers, telles ou telles insatisfactions en matière de conditions de travail ou de rémunérations peuvent, certes, en partie, l'expliquer. Mais le phénomène est sans doute plus profond : l'incertitude sur le sens et le rôle de l'action publique, l'impression de n'être parfois qu'un maillon dans une chaîne d'irresponsabilités et de ne pouvoir mesurer les résultats de son action, l'impatience face à des procédures qui contraignent l'imagination et à des conservatismes qui découragent l'initiative sont souvent durement ressenties par les fonctionnaires. C'est en s'efforçant de faire de chacun de ces enjeux un levier pour le changement, que l'Administration peut répondre aux exigences de la modernisation publique et libérer les énergies privées.

## **l'industrie phosphatière marocaine...**

... contribue au développement socio-économique du pays depuis plus de 80 années...

... livre le phosphate et les produits dérivés (acide phosphorique, engrais...) aux cinq continents.



Le phosphate est une matière naturelle qui est utilisée principalement dans la fabrication des engrais : 85% du phosphate extrait dans le monde sont destinés à la production de fertilisants, les autres 15% sont dirigés vers les usages techniques (alimentation animale, détergence, traitement de surface, conservation des aliments, pharmacie...)



# Investissements en Méditerranée

## Une progression soutenue

**Le flux des investissements étrangers vers la région MEDA a connu un dynamisme accru au cours des dernières années. La valeur des IDE qui s'est établie à 19 Milliards d'Euros en 2004 a pratiquement doublé par rapport à l'année 2003. Cette évolution s'explique par les progrès réalisés par la plupart des économies de la région en tant que plate-forme d'accueil de projets d'investissements recherchant de meilleures conditions de rentabilité. La Turquie, le Maroc et l'Égypte ont constitué les principaux pays de la région à drainer la part la plus importante des investissements au cours des dernières années avec un montant moyen par pays se situant autour de 1,2 milliards d'Euros par an sur la période 1998-2003.**

Longtemps desservie par un contexte géopolitique difficile et une image souvent peu favorable, la région MEDA semble s'affranchir progressivement de cette situation avec l'amélioration lente, mais réelle, de son attractivité pour les investissements étrangers. Cette évolution positive amorcée depuis le début des années quatre-vingt-dix découle d'une prise de conscience, de part et d'autre de la Méditerranée, de la nécessité de tirer le meilleur parti des potentialités de la région dans un environnement dominé par les grands blocs économiques et soumis à une concurrence de plus en plus vive. D'abord du côté des pays de la rive Sud, les impératifs de développement économique et d'amélioration du niveau de vie d'une population en pleine croissance ont imposé des inflexions importantes dans les options et choix de politique économique. Le début de la décennie quatre-vingt-dix devait en effet connaître l'amorce d'un vaste programme de libéralisation et de réformes au plan économique, commercial, institutionnel et politique qui consacrent les choix de l'ouverture de l'espace sud-méditerranéen sur son environnement immédiat et au delà, sur l'environnement international. Du côté de la rive européenne ensuite, le souci de consolider le flanc sud de l'Europe pour en faire une région de stabilité et de croissance s'est fait plus pressant à mesure que s'achevait sans grands heurts le processus

d'intégration des Pays de l'Europe Centrale et Orientale (PECO). La Conférence de Barcelone tenue en 1995 devait consacrer la convergence des intérêts des pays de la région et donner un nouvel élan aux relations euro-méditerranéennes en leur conférant le caractère de partenariat. Se voulant plus global et couvrant divers aspects de coopération, le partenariat en question qui intègre les dimensions économique, financière, politique, sociale et culturelle des relations euro-méditerranéennes devait déboucher sur la mise en place à l'horizon 2010 d'une zone de libre-échange à travers la conclusion des accords d'association entre les pays du Sud et de l'Est de la méditerranée, d'une part, et l'Union Européenne, de l'autre.

### Amélioration Sensible de l'Attractivité De la Région MEDA

Dix ans après le lancement du processus de Barcelone, la région MEDA peut se prévaloir actuellement de progrès appréciables sur la voie de la libéralisation de l'économie, de l'ouverture sur l'extérieur et de l'adaptation des institutions économiques et juridiques aux nouvelles règles des échanges. Sous l'impulsion des accords bilatéraux conclus avec la partie européenne mais aussi des changements intervenus dans le contexte économique international, la plupart des pays sud-méditerranéens ont en effet engagé des politiques économiques visant l'assainissement du cadre macroéconomique avec le désengagement progressif de l'Etat, la réduction des déficits publics et l'amélioration des équilibres financiers externes. Ces politiques ont été appuyées par ailleurs par l'amélioration des infrastructures économiques et sociales ainsi que la réforme du cadre institutionnel permettant notamment une meilleure protection des droits intellectuels et une plus grande transparence du cadre juridique. Cette évolution qui s'est particulièrement intensifiée ces dernières années a contribué de façon décisive à mieux asseoir l'attractivité économique de l'ensemble de la région. L'afflux des investissements directs étrangers (IDE) dont le rythme a connu une nette accélération ces dernières années témoigne de cette évolution positive. Les données publiées par la CNUCED couvrant la période 1998-2003 situent en effet la moyenne annuelle du flux des IDE dans la région MEDA, constituée des douze pays du Sud et de l'Est de la Méditerranée, à 9,6 Milliards de Dollars US. Ce montant représente plus du double du flux annuel moyen enregistré durant la période 1992-1997 et dont le montant s'est établi à 4,4 Milliards de Dollars. Bien que subissant des fluctuations plus ou moins importantes d'une année à l'autre, le flux des IDE dans la région aura ainsi enregistré par référence aux volumes moyens par période une progression appréciable qui a atteint au cours des six dernières années un taux moyen d'environ 14 % par an. Cette progression apparaît cependant nettement différenciée entre

## [ Investissements en Méditerranée : Une progression soutenue ]

les pays de la région selon leur niveau d'attractivité. On relèvera en particulier que trois pays parmi les douze arrivent à attirer plus du tiers du flux total des IDE vers la zone MEDA que sont la Turquie, le Maroc et l'Égypte avec un montant d'investissement moyen par pays se situant autour de 1,2 Milliards de Dollars par an durant la période 1998-2003. Les efforts entrepris dans ces trois pays pour améliorer les conditions d'accueil du capital étranger au plan de la libéralisation économique mais aussi de la mise en place des infrastructures économiques, sociales et institutionnelles adaptées sont à l'origine de ces résultats positifs. La Tunisie et l'Algérie arrivent en deuxième position avec des flux annuels d'investissement se situant entre 600 et 700 Millions de Dollars par an au cours des six dernières années. Les économies de la Jordanie, du Liban et de la Syrie arrivent quant à elles au troisième palier au plan de l'attractivité des investissements étrangers avec un montant annuel moyen variant entre 200 et 300 Millions de Dollars durant la même période.

Les données provenant du Réseau Euro-méditerranéen d'Agences de Promotion des Investissements (ANIMA) qui se basent sur les projets d'investissements annoncés, mis en service ou décidés en cours d'exercice confirment largement la tendance positive des flux d'investissement qui ressort des analyses de la CNUCED. Ces données qui ont l'avantage d'apporter des informations plus détaillées portant sur la nature des projets d'investissement, leur importance et leurs destinations par secteur d'activité font apparaître une nette accélération des flux d'investissement vers la région en 2004 avec un montant global évalué à 19 milliards d'Euros pour 400 projets. Comparés à leur niveau en 2003, les flux d'investissement vers la région, pris globalement, auront pratiquement doublé sous l'effet du dynamisme accrue de certaines économies, en particulier l'Algérie, l'Égypte, la Jordanie et le Liban. Totalisant un flux d'investissement dépassant 11 Milliards d'Euros en 2004, la part de ces quatre pays dans le volume global des IDE de la région se serait établie à 60 % contre à peine 30 % en 2003. On soulignera cependant que les pays comme le Maroc et la Turquie qui ont accueilli respectivement 4,1 Milliards et 2,9 Milliards d'Euros sous forme d'IDE en 2004, continuent de bénéficier d'une attractivité soutenue de la part du capital étranger.

### Prédominance des Secteurs Traditionnels Dans les Projets d'Investissements

L'intérêt porté à la région MEDA tel qu'il ressort de ces données ne réside pas seulement dans le rythme de progression plus soutenu des IDE mais se révèle aussi à travers la nature des projets, leur envergure et les secteurs visés. Les statistiques établies par ANIMA montrent que les projets d'IDE en 2004 sont constitués pour moitié d'investissements de production

que ce soit au titre de la création de nouvelles capacités, l'extension de projets existants ou la délocalisation. Les projets recouvrant un caractère partenarial ou financier comme les joint-ventures ou l'acquisition d'actifs représentent pour leur part près du quart du flux de capital étranger. Le reste des projets correspond à des investissements relevant des activités tertiaires sous forme de représentation, de filiale locale, d'enseignement commerciale ou de distribution. La répartition des investissements selon les pays d'origine fait apparaître une tendance sensible à la diversification malgré la prépondérance de l'Union Européenne dont la part dans les flux d'IDE en 2004 a atteint 55 %, contre 19 % pour les investissements en provenance des États-Unis et du Canada et 10 % en provenance du Golfe et des pays islamiques. L'implication des pays asiatiques dans les IDE destinés à la région MEDA reste encore marginale et ne dépasse guère 6 % du total.

L'analyse de la répartition des flux d'IDE dans la région selon les secteurs d'activité apporte aussi un autre élément d'appréciation quant à l'attractivité de la région et surtout les orientations qui se dessinent pour son développement futur. Les données compilées par l'Observatoire Méditerranéen des Projets d'Investissements (MIPO) montrent que les activités les plus visées par les IDE relèvent de secteurs traditionnels de la région MEDA comme ceux du tourisme, de l'énergie, du textile, de l'agroalimentaire ou encore de l'industrie automobile. Les activités moyennement investies par les IDE correspondent principalement aux secteurs des télécommunications, des transports, du BTP, des équipements électriques et de l'informatique. On notera que ces secteurs se distinguent généralement par l'utilisation d'une haute technologie dans le système de production. Enfin, les activités peu représentées dans les flux d'investissement concernent notamment les composants électroniques, les matériels aéronautiques, navals et ferroviaires, les machines et équipements mécaniques et l'électronique grand public.

L'amélioration significative de l'attractivité de la région MEDA qui ressort de ces données doit être mise en perspective par rapport aux autres régions de référence ou concurrentes. Si l'on s'en tient pour la comparaison au seul espace européen, la région MEDA a reçu en moyenne 81 Euros d'IDE par habitant en 2004, soit à peine le dixième pour l'Union Européenne. Cet indicateur montre qu'en dépit des progrès réalisés en termes d'afflux du capital étranger, beaucoup reste encore à faire pour atteindre le niveau d'investissement correspondant aux potentialités réelles de la région. L'intensification des programmes de mise à niveau économique, sociale et institutionnelle afin d'optimiser l'apport de l'investissement étranger au plan de la croissance et de l'amélioration du niveau de vie constituera, pour les années à venir, la voie à privilégier pour l'ensemble de la région.



## Marché du Travail

### Recul du chômage

**Au troisième trimestre 2004, la population en chômage a régressé de 8,3% passant de 1301 mille en septembre 2003 à 1193 mille comparativement à la même période de 2003. Cette détente survient dans un contexte marqué par une progression de la pression de la demande d'emploi soulagée, partiellement, par une hausse de l'offre. Cet amortissement de la pression sur le marché du travail a été rendu possible grâce à l'amélioration du taux d'emploi dans le milieu rural réduisant notablement le taux de chômage. Cette amélioration relative de l'emploi est illustrée par l'embellie enregistrée par l'ensemble des indicateurs de chômage.**

#### Progression de la Population Active

Selon les données émanant de la Direction de la Statistique, la population active se caractérise par plusieurs faits marquants au troisième trimestre 2004.

- Au plan global, on recense 413 000 nouveaux demandeurs d'emplois, en progression de 3,9% par rapport à septembre 2003. La pression a été beaucoup plus sentie au niveau des zones rurales où on a dénombré 219 000 nouveaux demandeurs contre 194 000 en milieu urbain, soit des hausses respectives de 4,6% et 3,4%. Globalement, la population active a totalisé 10 994 000 postulants à un emploi lors du troisième trimestre 2004 au lieu de 10 581 000 en 2003.
- Par genre, les actifs féminins sont de plus en plus présents. En effet, le taux de féminisation de la population active a gagné 1,3 points passant de 24,6% durant le troisième trimestre 2003 à 25,9% à la même période en 2004. Cette évolution recouvre une progression beaucoup plus prononcée dans le milieu rural avec 2,3 points alors qu'en milieu urbain le taux de féminisation a presque stagné.
- Le taux d'activité enregistre une hausse de 0,7 points seulement. Dans le milieu rural, ce taux a progressé de 2,1 points alors qu'il a stagné au milieu urbain.

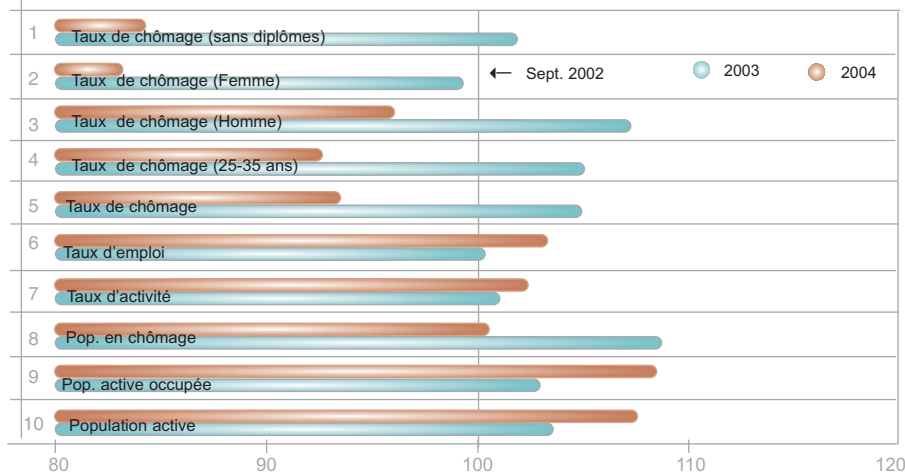
- La répartition de la population active selon le sexe montre un quasi stagnation du taux d'activité des hommes, passant de 83,2% à 82%. Le même taux a, en revanche, gagné 1,6 points pour les femmes. L'essentiel de la hausse est le fait de la croissance du taux d'activité en milieu rural qui a progressé de 4,1 points, passant de 31,3% à 35,4%. Dans le milieu urbain, cet indicateur est resté presque stable aux environs de 20%.
- Par tranches d'âge, le taux de croissance le plus élevé de la population active a été enregistré au niveau des 35-44 ans, en hausse de 1,1 point pour s'établir à 60,8%. Les tranches correspondant aux 15-24 ans et aux 25-34 ans ont enregistré des taux de croissance respectifs de 0,8 et 0,7 point pour s'établir à des niveaux de 42,3% et 63,3%. La tranche des plus de 44 ans a connu une progression de 0,3 point seulement pour s'établir à 42,5%. Au total, l'ensemble de ces tranches d'âge ont enregistré une progression du taux d'activité en milieu rural, à la différence du milieu urbain où le taux d'activité des tranches 25-34 ans et plus de 44 ans a reculé respectivement de 0,1 et 0,5 point.
- Selon le niveau d'instruction, la population active non diplômée a gagné 1,2 points pour s'établir à 49,8%. C'est dans le milieu rural que cette progression s'est faite le plus ressentir puisqu'elle a atteint 60,3% en hausse de 2,4 points. Dans les zones urbaines, le taux d'activité des non diplômés n'a augmenté que de 0,4 point pour s'établir à 39,4%. Le taux d'activité des demandeurs d'emplois diplômés a, par contre, chuté de 0,4 point pour détenir 53,2%. Cette baisse est le résultat du recul de cet indicateur en milieu urbain de 0,6 point alors qu'en milieu rural il a augmenté de 0,4 point.

#### Recul du Chômage

Le niveau d'emploi, mesuré par la population active occupée, s'est établi, au terme du troisième trimestre 2004, à plus de 9 801 000, en hausse de 5,6% comparativement à la même période de l'année précédente. La pluviométrie abondante a permis d'occuper 47,8% de la population rurale dont les effectifs employés ont augmenté de 5,7%. Par ailleurs, les activités économiques situées dans les zones urbaines ont occupé 37,5% des effectifs qui ont progressé de 5,5%. Cette amélioration des activités s'est traduite par une baisse remarquable des indicateurs de chômage. Ainsi, la population active en chômage a totalisé 1 193 000, en baisse de 8,3%. Pour sa part, le taux de chômage a baissé de 1,3 points s'établissant à 10,4% au lieu de 11,7%. Dans les zones rurales, cet indicateur n'est plus que de 3% en 2004 contre 4,1% en 2003. Au niveau des zones urbaines, ce taux est passé de 19,1% à 17,5%.

[ **Marché du Travail : Baisse du chômage** ]

 [ **Emploi et chômage à la fin du 3ème trimestre (base 100 = sept. 2002)** ]



11 Par sexe, le taux de chômage féminin a baissé à un rythme presque double de celui des hommes. Ainsi, le taux de chômage féminin a reculé de 2,3 points, s'établissant à 12% en 2004 contre 14,3% à la même période en 2003. Dans les zones urbaines, ce taux a baissé de 3 points pour s'établir à 23,7%. Pour leur part, les zones rurales ont enregistré une

baisses de ce taux de 0,5% pour s'établir à 1,1% en 2004. Le taux de chômage des hommes a reculé de 1,3 points soit le même rythme de baisse au niveaux urbain et rural. Ce taux s'est établi, globalement, à 10,4% à la fin du troisième trimestre 2004. Dans les zones urbaine et rurale, ce taux s'élève respectivement à 15,6% et à 3,7%.

12 Par tranches d'âge, les taux de chômage les plus élevés ont été enregistrés au niveau des tranches de 15 à 24 ans et de 25 à 34 ans avec respectivement 15,6% et 16,1%, en baisses de 2,7 et 2,3 points. Par zones, les actifs inoccupés de ces deux tranches d'âges ont baissé successivement de 4,7 et 2,6 points

13 dans les zones urbaines. Cette baisse s'est chiffrée à 1,1 et 1,4 points au niveau des zones rurales. Le taux de chômage de la tranche d'âge 35-44 ans a, par contre, augmenté de 0,4 point s'établissant à 7,4%. Cet indicateur a baissé de 1,4 point en zones rurales alors qu'il a augmenté de 1,3 point en milieu urbain. Pour leur part, les actifs inoccupés ayant plus de 44 ans ont augmenté de 0,5 point, s'établissant à 0,8%. Au niveau des zones urbaines et rurales, ce taux a reculé respectivement de 0,4 et 0,6 point.

[ **EMPLOI ET CHÔMAGE (DONNEES AU 3ÈME TRIMESTRE DE CHAQUE ANNEE)** ]

	2002	2003	2004	Evol. (en % ou en point)	
				03/02	04/03
<b>1- Population active</b>					
Population active (en 1000)	10 204	10 581	10 994	3,7	3,9
Taux féminis. de la Pop. Active (%)	23,5	24,6	25,9	1,1	1,3
Taux d'activité (%)	49,7	50,2	50,9	0,5	0,7
<b>2- Emploi</b>					
Population Active Occupée (en 1000)	9 008	9 280	9 801	3,0	5,6
Taux d'emploi (%)	43,9	44,1	45,4	0,2	1,3
Part emploi non rémunéré dans le total		29,2	29,6		
<b>3- Chômage</b>					
Population en chômage (en 1000)	1 196	1 301	1 193	8,8	-8,3
Taux féminisation des chômeurs (%)	28,9	28,6	28,7	-0,3	0,1
Taux de chômage (%)	11,7	12,3	10,9	0,6	-1,4
Taux de chômage (Hommes)	10,9	11,7	10,4	0,8	-1,3
Taux de chômage (Femmes)	14,4	14,3	12,0	-0,1	-2,3
Taux chômage jeunes (%) 25-35 ans	17,5	18,4	16,1	0,9	-2,3
Taux de chômage pour les diplômés		24,5	22,4	24,5	-2,1

Source : Haut commissariat au Plan (Direction de la Statistique)

14 Par niveaux d'instruction, les données montrent une certaine amélioration de l'insertion des actifs diplômés. Le taux de chômage de ces derniers a régressé de 2,1%, s'établissant à 22,4%. En zones rurales, cet indicateur s'est établi à 10,1%, en baisse de 3,3%. Quant aux zones urbaines, le taux de chômage des diplômés est de l'ordre de 22,4% en régression de 1,8 points. Le taux d'emploi des actifs occupés des non diplômés, s'élève à 4,7% en baisse d'un point.

Dans les zones rurales, ce taux a baissé de 3,3 points, pour s'établir à 10,1% alors que dans les zones urbaines, il a régressé de 1,8 points pour se situer à 25,1%.



## La Mission

### Une meilleure connaissance de la conjoncture

Créé en 1998, le Centre Marocain de Conjoncture a pour mission de contribuer à une meilleure connaissance de la conjoncture socio-économique, globale et sectorielle, tant sur le plan national qu'international.

### Un travail tourné vers la prévision

L'ambition du Centre est de fournir des données fiables et des indicateurs opérationnels pouvant aider les opérateurs économiques à mieux définir leur stratégie dans le temps et dans l'espace. Les études du Centre visent à comprendre les transformations de l'économie nationale et à esquisser ses perspectives d'évolution. Elles cherchent aussi à établir des prévisions sur l'environnement de l'entreprise. La mission du CMC est d'éclairer les décideurs en travaillant en étroite collaboration avec les opérateurs économiques.

## Les Métiers

### Un carrefour de l'information économique

Les métiers du CMC sont dédiés à fournir des prestations de qualité aux opérateurs économiques :

- Les enquêtes et sondages
- Les études économiques, statistiques, commerciales, et financières.
- La formation des cadres dans les domaines économique et financier
- L'information aussi bien à travers les publications que via internet
- La prévision
- Les prestations documentaires



## L'Équipe

### une expérience pluridisciplinaire

L'équipe du CMC est formée d'analystes dotés d'une expertise, de compétences et de références reconnues. Les profils de ses membres sont diversifiés et complémentaires. L'équipe est animée par une volonté de créer des passerelles opérationnelles entre les sphères de l'entreprise, de l'administration et de l'université.



## Les Publications

### En Outil de Travail au Service Des Opérateurs Économiques

Les publications périodiques du CMC sont constituées des «Lettres» mensuelles de conjoncture, de deux «Bulletins» semestriels et des «Profils de la conjoncture». Le Centre diffuse également de façon ponctuelle un «InfoCMC» destiné à préciser la position du Centre par rapport à un événement économique d'actualité.

- Support de suivi et d'analyse de la conjoncture économique. Le Lettre Mensuelle répond à une demande d'information à court terme. Elle comporte des études et des commentaires sur le vif portant sur l'actualité économique nationale et internationale
- Publié au printemps, le premier bulletin traite :
  - le bilan économique et social de l'année écoulée sous un angle qualitatif et quantitatif à partir d'indicateurs clés de l'économie économique globale et sectorielle.
  - les perspectives de l'année en cours
  - les prévisions pour l'année suivante

- Parissant en automne, le second bulletin semestriel contient :
  - Une actualisation des prévisions
  - des études sectorielles
  - des dossiers thématiques

- Le profil de la conjoncture rend compte des résultats des enquêtes et sondages réalisés par le Centre. Il offre également une présentation synthétique mensuelle des principaux indicateurs et signaux de la conjoncture économique nationale et internationale.

Les publications du Centre Marocain de Conjoncture sont enrichies systématiquement par des données prévisionnelles issues d'un dispositif de modèles et de diagnostics propres au Centre.



# BULLETIN D'ABONNEMENT



## Centre marocain de CONJONCTURE

- Oui, je souhaite m'abonner/abonner mon Entrepris(es)<sup>(\*)</sup> aux publications du Centre Marocain de Conjoncture. (Un abonnement comprend 11 Lettres Mensuelles, 2 Bulletins Semestriels et 4 Profils de la Conjoncture au prix annuel de 2100 dh (\*\*).)
- L'abonnement prendra effet à partir du mois..... de l'année.....
- Je vous adresse ci-joint un chèque barré non endossable de la somme de..... au nom du Centre Marocain de Conjoncture et vous prie de m'adresser la facture correspondante à l'adresse sous-indiquée.

(\*) À noter le caractère anonyme de l'abonnement (Veuillez laisser de part et d'autre)

Nombre d'abonnements..... x 2100 dh = .....dh

Nom : .....

Prénom : .....

Fonction : .....

Société : .....

Secteur d'Activité : .....

Adresse : .....

Ville : .....

Pays : .....

Tel : .....

Fax : .....

E-Mail : .....

Signature et cachet : .....

- [ (\*) En cas d'abonnement multiple, veuillez indiquer les noms, prénoms, fonctions et adresses des différents abonnés sur feuille à joindre à la présente demande ]
- Les(s) présent(s) abonné(e) est (sont) reconnaissable(s) tacitement dans les ans à la même date sans préavis formelle par lettre recommandée 30 jours avant la date anniversaire.



# Liberté d'Accès au Marché Américain

## Quelle effectivité ?

**L'Accord de libre-échange entre le Maroc et les USA initie une nouvelle dynamique de coopération économique bilatérale. Certes, les effets escomptés sur le Commerce et l'investissement des deux pays ne sont pas perceptibles à court terme, car l'analyse des expériences de régionalisation ne permet pas d'établir une corrélation automatique entre la réduction des tarifs douaniers et la promotion des échanges commerciaux et des investissements.**

De même la multiplication des Accords de libre-échange (USA-Mexique, Canada, USA, Caraïbes Union -Européenne-Mexique) conduit à la banalisation des avantages octroyés au Maroc. D'autres facteurs liés à l'état de développement d'une économie (infrastructures, qualité de la main d'œuvre, compétence en marketing des entreprises, performances de l'administration etc..) sont largement déterminants de la promotion du commerce et de l'investissement. C'est dire que l'effectivité d'un Accord de libre-échange est tributaire d'un ensemble de politiques d'accompagnement qui viseraient globalement la compétitivité d'une économie. Aussi, l'institutionnalisation d'un dialogue public-privé entre les deux pays permettrait-elle d'identifier, au-delà de la réduction des tarifs douaniers, les entraves objectives au développement du commerce et de l'investissement. Si les perspectives du marché américain sont, théoriquement, prometteuses pour le Maroc, un débat pédagogique et culturel continu devrait prendre place entre les deux pays avec comme objectif, la maximisation des effets de l'Accord de libre-échange.

### **Le Marché Américain : Une Faible Pénétration des Exportations Marocaines**

Malgré l'immensité du marché américain les exportations marocaines en direction des USA demeurent peu agressives. En effet, la part des ventes marocaines aux USA s'établit en 2003 à 2,8% seulement du total contre 75,7% pour l'UE, 8,8% pour l'Asie et 3,4% pour les pays arabes. Si la part des exportations du Maroc en direction de l'UE a, légèrement, aug-

menté, soit 75,7% en 2003 au lieu de 73,2% en 1999, les parts respectives des exportations marocaines vers les USA, l'Asie et les pays arabes ont baissé au cours de la même période, soit 2,8% au lieu de 3,4%, 8,8% contre 12,4% et 3,4% au lieu de 3,9%. Les mêmes tendances sont enregistrées par les importations marocaines en provenance des USA. La part des achats du Maroc en provenance des USA s'élève à 4,1% seulement en 2003 contre 58,7% pour l'UE, 16,3% pour l'Asie et 9% pour les pays arabes.

Pour les USA, ces proportions sont, encore, plus insignifiantes. Les ventes américaines au Maroc représentent moins de 0,1% de l'ensemble des exportations des USA alors que leurs importations en provenance du Maroc ne dépasseraient guère 0,05% du total. Les produits exportés par le Maroc vers les USA sont relativement diversifiés et comprennent des biens à forte valeur ajoutée. Il s'agit principalement de produits comme l'agar-agar (gélose), les produits de la mer, les denrées alimentaires préparées, les phosphates / minéraux / l'acide phosphorique, les vêtements pour hommes et pour femmes, les semi-conducteurs, les circuits électriques intégrés etc. Les principales exportations américaines vers le Maroc sont les céréales (blé dur, blé tendre, maïs), graines oléagineuses (huiles alimentaires et tourteaux de soja), produits du tabac, sous-vêtements féminins, machines et pièces, ordinateurs, véhicules et avions.

Cependant, malgré la modestie des échanges commerciaux entre le Maroc et les USA, l'évolution, des principales exportations et importations témoigne d'un grand potentiel qui n'est que partiellement exploité.

Au cours de la période 1996-2000, la valeur des exportations marocaines en direction des USA a fortement progressé, soit plus de 58%. Pour la même période, alors que les ventes marocaines de certains produits alimentaires et agricoles enregistrent une croissance négative, les phosphates valorisés, les vêtements et les pièces électroniques se vendent mieux sur le marché américain. En revanche, au-delà des exportations américaines de blé qui reculent, toutes les autres ventes de produits destinés au marché marocain (intrants de capital, composantes, machines, avions etc.) progressent d'une manière notable. Cette forte croissance des échanges commerciaux entre le Maroc et les USA, connaît, toutefois, une décélération légère entre 2000 et 2004.

Ces différents indices traduisent une dynamique réelle que le Maroc et les USA peuvent optimiser mais pas seulement au moyen de la conclusion d'un Accord de libre-échange dont les avantages octroyés au Maroc sont, par ailleurs, banalisés par la multiplication des accords de libre-échange.

## La Multiplication des Accords de Libre-échange

Le propre d'un Accord de libre-échange est d'engendrer une diversion commerciale qui permet le développement du Commerce au sein d'un groupe de pays - membres d'associations régionales - au détriment des échanges commerciaux avec des pays non-membres.

La prolifération des Accords qui instaurent une liberté du Commerce conduit, à terme, à réduire les effets des avantages octroyés aux pays bénéficiaires. C'est le cas du Maroc, son Accord d'Association avec l'UE a été étendue aux principaux pays méditerranéens, des économies considérées comme fortement concurrentielles par rapport à l'économie nationale.

Une telle généralisation des Accords d'Association, rend, encore, plus difficile l'évaluation des retombées sur le Maroc de l'Accord d'Association conclu avec l'UE. Certes, les avantages escomptés dans la mise en œuvre de l'Accord d'Association Maroc-UE, soit une croissance additionnelle du PIB de l'ordre de 1,5% ainsi que la promotion de certaines

exportations (notamment les phosphates, les agrumes et les primeurs) seraient contrecarrés par les pertes des recettes douanières (3% du PIB et plus de 8 milliards de dirhams) et des emplois consécutifs à la crise des activités agricoles qui ne résisteraient pas à l'ouverture (principalement les céréales, le sucre et les viandes). Mais un des avantages majeures des Accords de libre-échange réside dans leur impact sur la promotion des investissements étrangers. L'économie Mexicaine a bénéficié de rentrées de capital privé qui s'élevaient à 30 milliards de dollars au cours de la période qui a précédé l'entrée en vigueur du NAFTA (Accord de libre-échange entre les USA, le Canada et le Mexique).

Or, ce bénéfice est, en soi, d'accès difficile pour le Maroc au regard de la compétition que génère l'Accord de libre-échange entre le Mexique et l'UE. En effet, l'Accord de libre-échange conclu entre le Mexique et l'UE octroie les mêmes avantages aux exportations de l'UE vers le Mexique que ceux accordés aux exportations américaines vers le Mexique sous le NAFTA. Cet Accord réduit les bénéfices que le Maroc entend tirer de son association, non seulement, avec l'Union Européenne mais aussi avec les USA.

En effet, les entreprises américaines déjà implantées au Mexique bénéficieront d'un accès préférentiel au Marché Européen grâce à l'existence de l'Accord de libre-échange entre les USA, le Canada et le Mexique (NAFTA). Ceci signifie que les entreprises américaines devraient être attirées au Maroc par des facteurs autres que la simple liberté d'accès au Marché Européen, déjà permise par les Accords avec le Mexique.

De même, parmi les produits dans lesquels le Maroc a un grand potentiel d'exportation vers les USA, le Mexique figure au premier plan. Il s'agit principalement des légumes, du fruit frais, des tissus / fils / fibres de coton, tissus / fils / fibres en filaments synthétiques, tissus / fils / fibres en fibres synthétiques, tissus tricotés ou en crochets, vêtements tricotés ou en crochet, vêtement tissés et pièces / biens/ équipements électriques. .

Aussi, la compétition des pays bénéficiaires se situe dans leur capacité à initier des politiques d'accompagnement qui permettraient d'optimiser la mise en œuvre des Accords de libre-échange.

### [EVOLUTION DES IMPORTATIONS ET DES EXPORTATIONS 1999 A 2003 (EN MILLIONS DE DIRHAMS)]

	1999	2000	2001	2002	2003
<b>Importations CAF</b>					
Pays de l'UE (15)	64 236,8	70 941,2	70 603,2	73 421,4	79 871,8
Pays en %	60,6	57,9	56,6	56,3	58,7
Etats-Unis	6 929,6	6 836,1	4 608,2	5 614,7	5 512,8
Pays en %	6,5	5,6	3,7	4,3	4,1
Asie	17 253,8	24 399,1	23 750,4	25 075,8	22 188,5
Pays en %	16,3	19,9	19,0	19,2	16,3
Pays arabes	8 784,8	15 207,9	15 161,1	15 243,5	12 313,5
Pays en %	8,3	12,4	12,2	11,7	9,0
<b>Exportations FOB</b>					
Pays de l'UE (15)	53 883,1	58 868,3	59 430,6	63 250,8	63 478,4
Pays en %	73,2	74,7	73,7	73,2	75,7
Etats-Unis	2 511,8	2 693,5	3 125,9	2 656,6	2 346,6
Pays en %	3,4	3,4	3,9	3,1	2,8
Asie	9 160,5	9 036,0	8 721,4	9 026,9	7 419,6
Pays en %	12,4	11,5	10,8	10,4	8,8
Pays arabes	2 892,1	2 746,6	3 302,1	3 220,1	2 835,5
Pays en %	3,9	3,5	4,1	3,7	3,4

Source : Office des changes



# Transition Fiscale

## Quel rôle pour la TVA ?

**Le processus de démantèlement tarifaire qui a tendance à s'accroître à mesure que l'économie avance sur la voie de l'ouverture imposera une restructuration globale du système fiscal. De tous les prélèvements fiscaux, ceux effectués au titre de la TVA offrent la flexibilité nécessaire pour cette restructuration en même temps qu'ils présentent un potentiel de ressources mobilisable important. Une TVA recentrée autour de deux taux d'imposition et restructurée de façon à permettre un certain équilibre entre secteurs d'activité tenant compte des options stratégiques en matière de politique économique aiderait largement à surmonter les difficultés que pose l'actuelle phase de transition fiscale. Les simulations effectuées à ce propos tenant compte de la structure des dépenses de consommation des ménages montrent que le potentiel de recettes de TVA au niveau actuel de l'activité pourrait atteindre 36 Milliards de Dirhams, soit plus de 10% du PIB non-agricole contre à peine 7% actuellement.**

L'évolution des recettes fiscales au cours des dernières années présente un profil en pleine restructuration. Outre le ralentissement sensible de la croissance dont l'impact se ressent au niveau des activités génératrices de ressources fiscales, le processus de démantèlement tarifaire entrepris dans le cadre des accords commerciaux conclus au sein de l'OMC et avec l'Union Européenne se fait de plus en plus pesant sur les droits et taxes prélevées sur les importations. Cette tendance qui est appelée à s'amplifier à l'avenir avec la conclusion de l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis annonce des transformations importantes dans la structure des prélèvements fiscaux comme le montrent les données les plus récentes à ce sujet. D'abord au niveau global, le constat le plus frappant est celui de la baisse du ratio des recettes fiscales au PIB non-agricole de près d'un point en

l'espace de cinq ans en passant de 27 % en 1999 à 26 % en 2003. Cette baisse recouvre deux tendances divergentes. La première est celle de l'amélioration relative des impôts directs constitués essentiellement de l'IGR et de l'IS dont le poids dans le PIB non-agricole a gagné près de 3 points au cours des dix dernières années en se situant à 9,5 % en 2003. La seconde concerne des droits de douane qui ont connu un net ralentissement ces dernières années avec une valeur globale réduite à 3 % du PIB non-agricole en 2003 contre 4,3 % en 1999. On soulignera par ailleurs que les impôts indirects ont observé quant à eux une relative stabilité en proportion du PIB au cours de cette période.

La baisse de la part des prélèvements au titre des droits de douane qui a tendance à s'accroître à mesure que l'économie avance sur la voie de l'ouverture imposera une restructuration globale du système fiscal. Cette restructuration est d'autant plus nécessaire qu'elle devra non seulement assurer la couverture du manque à gagner au plan budgétaire mais aussi réduire les distorsions induites par le prélèvement fiscal tout en générant de nouvelles ressources pour la mise en œuvre des stratégies d'insertion dans l'économie mondiale. L'une des options possibles dans cette phase cruciale de la transition fiscale est de faire porter le poids de la restructuration aux impôts directs, principalement l'impôt général sur les revenus et l'impôt sur les sociétés. Cette option semble, au vu des tendances passées, de faible rendement compte tenu du niveau élevé de pression fiscale qu'exerce cette catégorie d'impôts sur les capacités contributives des ménages et des entreprises. Les données relevées depuis le milieu de la décennie quatre-vingt font en effet état d'une évolution relativement soutenue des impôts directs par comparaison avec l'évolution de l'activité, avec un coefficient d'élasticité avoisinant la moyenne de 1,5 sur la période 1986-97. La décennie quatre-vingt-dix devait cependant connaître une tendance sensible au ralentissement de cette catégorie des prélèvements dont le rythme d'évolution a, à peine, suivi celui de l'activité et des revenus. Cette inflexion s'explique principalement par l'insuffisance des rendements au niveau de l'impôt sur les sociétés qui a observé une progression relativement lente au cours des dernières années, faisant ainsi basculer plus de la moitié du poids de la fiscalité directe sur les revenus des personnes physiques. On relève ainsi que l'IGR a enregistré un accroissement de 11,3 % en moyenne annuelle sur la période 1995-2002 et compte actuellement parmi les prélèvements fiscaux les plus productifs de recettes, avec une élasticité par rapport au PIB calculée sur la période 1990-98 avoisinant 1,8. Il s'avère difficile dans ces conditions de dégager, à la marge, de prélèvements supplémentaires au moyen de la fiscalité directe en mesure de contrebalancer le manque à gagner fiscal sans provoquer de fortes distorsions du système.

## **Baisse de la Part des Recettes Douanières et Hausse de la TVA**

L'autre option envisageable est celle des impôts indirects et plus particulièrement la TVA. Comme précisé auparavant, les prélèvements au titre de la TVA ont enregistré une progression régulière au cours des dernières années et ont gagné près d'un point en pourcentage du PIB non-agricole entre 1995 et 2003. Sachant que la conception de cette fiscalité et sa structure à quatre taux distincts remonte à l'année 1986, la question qui se pose dans cette phase de transition fiscale est celle de savoir si la restructuration de la TVA, selon les normes conventionnelles de neutralité, d'équité et d'efficacité permettrait de suppléer au manque à gagner en termes de ressources budgétaires. La réponse à cette question nécessite un examen approfondi de la structure actuelle des prélèvements au titre de la TVA selon les différentes catégories de contributeurs et par secteur d'activité générateur de TVA afin d'évaluer le potentiel de ressources fiscales mobilisables avec ses implications au plan de l'efficacité des prélèvements qu'à celui de l'allocation des ressources.

Les simulations effectuées sur la base des données relatives aux structures de la consommation des ménages avec application des taux actuellement en vigueur (taux normal de 20 %, taux réduits de 14 %, 10 % et 7 % et les exonérations) situent le potentiel de prélèvements au titre de la TVA aux environs de 32 Milliards de DH en 2003, dont un montant estimé autour de 4 Milliards de DH produit par les administrations publiques. Ce résultat montre que les prélèvements réalisés actuellement représentent près de 75 % du montant potentiellement mobilisable selon la structure actuelle avec les exonérations qu'elle comporte et la différenciation des taux retenue. L'élimination totale des exonérations et l'application d'une structure à deux taux (un taux normal de 15 % et un taux réduit de 8 %) pour se conformer aux normes de la TVA " nouvelle génération " permettrait d'atteindre un potentiel de prélèvements fiscaux de l'ordre de 36 Milliards de DH, soit 10,5 % du PIB non-agricole en 2003 contre 7,4 % réalisé actuellement. On soulignera par ailleurs qu'au plan de l'équité, la répartition du poids de la fiscalité au titre de la TVA entre les différentes catégories de contributeurs est relativement peu sensible aux modifications des taux effectuées dans le travail de simulations. Les prélèvements de la TVA sont déterminés pour une grande part par la répartition des dépenses de consommations sur les différents biens et services. Sachant que les catégories socio-économiques à faible revenu, se trouvant dans le premier et le second quintile de la population répartie selon la dépense moyenne par personne, réalisent plus de 50 % de leurs dépenses sur les produits alimentaires,

la contribution de ces catégories socio-économiques ne dépasse guère 16 % du total des recettes de TVA. A l'inverse, les 20 % de la population constituant le groupes socioéconomique le plus aisé contribuent pour une part atteignant 50 % du total des prélèvements au titre de la TVA. La série des simulations effectuées sur la base de deux taux d'imposition recentrés autour 15 % et 8 % et appliqués à tous les biens et services ne modifie pas de façon significative cette répartition des charges entre groupes socio-économiques bien qu'elle en augmente de façon importante le montant global.

## **La TVA Restructurée Un Potentiel Important de Recettes**

L'autre facteur pouvant servir comme base d'appréciation quant aux performances des prélèvements au titre de la TVA a trait à la répartition des contributions fiscales par secteur d'activité. Les données relatives aux comptes nationaux et plus particulièrement celles du tableau des ressources et des emplois (TRE 1998) apportent des informations intéressantes à ce sujet. De toutes les activités productives, le secteur de la construction est celui qui apporte la plus grosse contribution en termes de prélèvements au titre de la TVA. Sur un montant total de TVA évalué en 1998 à 19,5 Milliards de DH, les recettes au niveau du secteur de la construction se sont élevées à 4,6 Milliards de DH, représentant presque le quart des recettes. Les secteurs des industries alimentaires et du textile-habillement arrivent en deuxième position avec une proportion se situant entre 11 et 12 %. Le secteur des IMME, des transports et des communications ainsi que les activités de l'hôtellerie et la restauration figurent aussi parmi les plus contributeurs importants au titre de la TVA avec des parts variant entre 8 et 10 % du total. Il ressort de ces données que près des 3/4 des recettes de TVA sont assurées par six secteurs d'activité avec une prépondérance des activités de construction.

Les résultats des simulations effectuées selon différents scénarios portant sur la structure des taux montrent des prélèvements au titre de la TVA peuvent être développés de façon significative. Le potentiel de recettes mobilisable s'avère d'autant plus important qu'il ne prend en compte ni l'incidence de la croissance de l'activité, ni même les possibilités d'ajustement qu'offre l'asymétrie des contributions fiscales considérées par catégories socio-économiques ou par secteur d'activité. Une TVA recentrée autour de deux taux d'imposition et restructurée de façon à permettre un certain équilibre entre secteurs d'activité tenant compte des options stratégiques en matière de politique économique aiderait largement à surmonter les difficultés que pose l'actuelle phase de transition fiscale.



# [ Nouveaux comptes Nationaux ]



## Le système statistique revisité

Décidément l'année 1998 revêt un caractère particulier dans les annales du pays. Si au plan politique elle est connue comme l'année de l'alternance politique, au niveau économique elle correspond à l'année de base pour les nouveaux comptes nationaux conformément à la dernière version des normes comptables internationales des Nations Unies élaborée en 1993 (base 1998 au Maroc) en remplacement des deux éditions antérieures mises au point au début des années cinquante (base 1960 au Maroc) et en 1968 (base 1980 au Maroc). Cependant, l'application de cette nouvelle version au Maroc ayant pour année de base 1998 était conditionnée par la disponibilité d'informations pertinentes et à jour. Pour ce faire, la Direction de la Statistique a entrepris la mise à niveau du système national d'informations en procédant à la réalisations des enquêtes d'envergure (enquête de structure auprès des différents secteurs organisés, enquête nationale sur l'informel, enquête sur la consommation et dépenses et niveaux de vie des ménages, recensement économique des établissements économiques, extension de l'enquête emploi en milieu rural). Pour les mêmes soucis, l'exploitation des statistiques à caractère administratif (statistiques retraçant les flux monétaires et financiers, les échanges commerciaux, etc) a été renforcée.

Selon des indications puisées dans les documents publiés par la Direction de la Statistique, le nouveau cadre comptable apporte de nombreuses améliorations.

- Le premier apport réside, d'abord, dans la qualité du mode de détermination des principaux indicateurs macro-économiques. Les calculs effectués dans la nouvelle base se traduisent par une hausse significative de l'ensemble des agrégats tels le PIB (9%), la FBCF (7,7%), et le revenu National disponible (8,7%). Ces améliorations s'expliquent essentiellement par le fait que les calculs dans la nouvelle base sont adossés à une méthodologie plus riche en termes de contenus conceptuels et de démarches de calculs. Comparativement à l'ancienne 1980 où les calculs se faisaient, pour l'essentiel, en évolution et d'une manière plus agrégée, dans la nouvelle base, les calculs se font en niveau, et à des niveaux de nomenclature plus détaillés.
- Le deuxième apport a trait au cadre comptable de référence qui est sensiblement différent du précédent. La mise en cohérence des trois optiques retenues pour la détermination des agrégats de production, de demande et de revenu débouchent sur la confection des tableaux de synthèses mettant en évidence des équilibres relatifs aux biens et services par produits, par branches et par secteurs. Il en résulte que ces différentes synthèses constituent autant de filtres garantissant une plus grande fiabilité dans le calcul des agrégats.
- Le troisième avantage réside dans la possibilité d'imputer certaines activités par catégories d'agents. Ainsi, s'agissant de

l'épargne et de l'investissement, les nouveaux comptes montrent que l'essentiel de l'effort d'épargne est assuré par le secteur réel. En effet, sur les 83151 Mdh, 53% échoient aux entreprises non financières, 36% aux ménages. Le secteur financier et les administrations publiques interviennent respectivement pour 10% et 2%. De même, sur les 86146,6 Mdh d'investissement, les entreprises non-financières dont la fonction économique principale est la production de biens et services réalisent le volume le plus important (60 % du total), suivies des ménages, (27%), des administrations (11%) et des entreprises non financières (2%). La confrontation de ces deux catégories de données permet d'apprécier les capacités ou les besoins de financement au niveau de chaque catégorie d'agents. On notera à ce propos que le flux annuel d'épargne des entreprises non financières se situe habituellement bien en deçà du flux d'investissement direct, ce qui donne lieu à un besoin de financement couvert par des excédents provenant des ménages, des institutions financières et de l'extérieur.

On signalera, par la même occasion, que les ressources d'épargne non affectées à l'investissement direct (investissement productif pour les entreprises, acquisition de logements ou d'actifs physiques pour les ménages) alimentent l'épargne financière correspondant aux flux annuels des placements financiers. Ceci établit le lien entre, d'une part, la notion d'épargne utilisée dans le système de comptabilité nationale (plus précisément dans le compte du revenu national et ses emplois) et, d'autre part, l'épargne financière qui regroupe tous les actifs financiers des agents non-financiers, entreprises et des particuliers.

En définitive, et tout en permettant de tenir compte des nombreuses mutations ayant marqué l'économie nationale aux cours des vingt cinq dernières années (modification de la structure du tissu productif suite à l'adoption du PAS en 1983, plus grande ouverture de l'économie nationale sur l'extérieur, réforme du cadre fiscal, refonte du cadre monétaire et financier) l'actualisation des comptes nationaux permettra de doter le pays d'instruments nouveaux- tableaux des opérations financières, matrice de la comptabilité sociale, etc- à même d'accroître l'efficacité de politiques d'intervention publiques. En effet, aussi bien le TOF qui retrace les origines et les affectations de l'ensemble des flux financiers permet d'assurer une plus grande cohérence entre les deux sphères réelles et financières, que la matrice de la comptabilité sociale, qui s'appuie sur les équilibres complets, au niveau multisectoriel, permettent de simuler l'impact des différentes mesures de politique économique avant de décider de les inscrire dans tout projet de budget. Contribuant ainsi à réduire les tendances à des politiques de pilotage à vue au profit d'une démarche plus rationnelle. Pour vu que les responsables aient la volonté de saisir l'importance de ces nouveaux instruments.





# Les Mutations de la Demande Touristique

## Un enjeu pour le Plan-Azur

**Dans la perspective de 2010, la réussite des objectifs la politique touristique exige un développement accéléré des capacités d'accueil prévues par le Plan Azur. Toutefois, la connaissance des contenus de la demande future est aussi essentielle dans cet enjeu. La place et les formes des séjours touristiques et par conséquent la conception des produits touristiques sont influencés par divers facteurs de la vie quotidienne et de l'environnement socio-économique. C'est dans une situation d'instabilité pour un nombre croissant d'individus que sont envisagées les vacances. Il est donc fondamental d'identifier les facteurs susceptibles d'avoir une incidence forte sur la consommation touristique des pays émetteurs en vue d'adapter les lignes de produits aux données spécifiques de la demande.**

En 2010, arrivera une nouvelle génération de touristes. Les vacances seront à la fois singulièrement plus complexes et plus simples. Complexes comme la vie des vacanciers : d'un côté, des carrières en dents de scie, des allers et retours entre travail, chômage et formation, avec des retraites anticipées ; de l'autre, une vie privée à rebondissements, avec des recompositions familiales. Simples en termes d'aspirations : au-delà d'un discours sur le désir des vacanciers à vouloir pratiquer des activités toujours plus nombreuses et plus éclectiques, les motivations profondes sont simples, basiques, dénuées de projets très ambitieux. L'un et l'autre induisent des disponibilités très changeantes en temps et en budget pour les vacances, le tout dans un contexte de pouvoir d'achat vacancier à géométrie variable. Dans ce contexte, la question de la nature des produits de l'an 2010 se pose avec acuité.

### Les Déterminants de la Demande Future

La fragmentation des ménages est une caractéristique fondamentale des sociétés occidentales. Avec la montée des couples

bi-actifs (deux actifs), des couples actifs-inactifs (un seul actif), des solos (monoménages), des inactifs, des familles réduites, la structure même du " ménage touristique " devrait continuer à évoluer au cours des prochaines années. Les couples ne représenteront plus que 60% des ménages en 2010 contre plus de 70% actuellement. Au delà de l'an 2005, non seulement le rythme de progression du nombre de ménages va se ralentir, mais cette progression sera imputable à des ménages plus âgés de taille réduite. En outre, les ménages monoparentaux, avec plus souvent une femme à sa tête, devraient augmenter de près de 25% d'ici 2020. Les jeunes générations s'installent de plus en plus tard à cause du chômage, du désir de mieux se former. La taille moyenne de la famille devrait continuer à se réduire, même avec un taux de fécondité assurant le remplacement des générations. Par ailleurs, la moitié des mariages se solde par un divorce au bout de dix ans, et plus d'un enfant sur trois verra à l'avenir ses parents divorcés. Cette fragmentation des couples – et l'émergence de cette classe enfantine mobile par nécessité – constituent un enjeu important de l'évolution des pratiques de déplacement. Le phénomène de solitude devrait s'accélérer sous la pression de l'urbanisation et du développement des grandes métropoles. Ces personnes seules sont souvent à la recherche de convivialité. Diverses enquêtes montrent que les vacances sont désormais perçues comme un lieu privilégié de stabilité et d'épanouissement. On assiste, toutefois, à de profonds changements dans la composition de " la famille vacancière " avec la multiplication des types de familles, et la recompositions de leurs structures : familles éclatées, recomposées... La généralisation du travail des femmes a des conséquences importantes sur l'organisation des vacances des enfants et l'étalement des départs. Avec le vieillissement de la population, les seniors représenteront une part croissante de la consommation touristique et des moyens financiers pour partir en vacances.

### LES FORMES D'ORGANISATION DU TRAVAIL

L'analyse du passé récent montre que l'accroissement du temps de non-travail n'entraîne pas nécessairement l'augmentation du temps consacré aux loisirs et aux vacances. Le changement structurel de l'emploi et des formes d'organisation du travail et de l'activité se confirmera et pèsera de plus en plus sur les évolutions de la consommation touristique. Il peut prendre des formes différentes : éclatement de l'entreprise (recentrage sur le métier de base et développement de la sous-traitance), éclatement de l'emploi (déclin des contrats à plein temps), éclatement du travail (effet des nouvelles technologies et des délocalisations). Les conséquences de ces mutations sont diverses : irrégularité des vacances devenues à géométrie variable, probable concentration des séjours les

plus rentables sur une frange étroite de la population ; recours de plus en plus fréquent par les gens qui se déplacent dans leur travail aux séjours mixtes travail/agrément.

## Le Contenu Futur de la Demande Touristique

Plage, campagne, ville, montagne : voilà, dans un ordre relativement stable, les destinations des européens en vacances, avec un constat ces dernières années : une faculté croissante à changer de lieu de séjour – en fonction de la météo, des accompagnements, des offres – mais pas de formule de vacances. Les constantes du comportement vacancier s'observent principalement dans les fidélités à : un type de destination, et non une destination précise ; une formule de vacances identifiée par un type d'hébergement, les dates de vacances, des thématiques de vacances, des accompagnements, plus rarement une marque. Le tourisme est donc installé non seulement dans les consommations ordinaires, mais dans les habitudes en tant que mobilité périodique, et ses grandes dates de flux migratoires rythment la vie des familles, autour et alentour des rythmes de vacances scolaires. A l'avenir, les différences les plus notables entre les partants porteront sur le nombre de départs annuels et non de nouvelles catégories de partants. Des accompagnants autres que la famille joueront un rôle majeur dans la décision de départ, dans le choix de la formule ou de la destination, dans le contenu des vacances. Les aspirations des vacanciers laissent apparaître des désirs simples, peu structurés, peu finalisés, du moins dans leur formulation. A titre d'exemple, une enquête réalisée par la direction du tourisme en France sur les aspirations des vacanciers dans les cinq prochaines années révèle-

lent que : 28% veulent se reposer, 15% veulent se mettre au soleil, 24% veulent de dépayser, 12% veulent pratiquer la convivialité familiale et/ou amicale. Les vacances vraiment " actives " (sportives, culturelles...) qui donnent lieu à des séjours thématiques représentent, environ 7% du total, et concerneraient 25% des vacanciers, mais bien sûr, une proportion de séjours nettement plus élevée puisque les vacances " actives " sont davantage le propre des multivacanciers.

## DES PRODUITS POUR RÉPONDRE AUX BESOINS

Ces points de vue sur les aspirations en vacances sont fondamentaux pour la refonte de l'offre de produits, étant entendu qu'il y a un invariant dans les activités : soit par leur contenu propre, soit par le " cadre de vie en vacances " qu'elles impliquent, les activités constituent la matière première des vacances. Il faut donc distinguer entre besoins, attentes et désirs pour voir quels produits, avec quels " emballages ", sont susceptibles de se situer à l'articulation des trois et de répondre réellement à la demande. Les modes de vie et de consommation, les aspirations et exigences hors vacances, engendrent réflexes et habitudes qui, non seulement se perpétuent lors des vacances, mais y trouvent un terrain d'application parfois plus propice que le reste de l'année. Parmi les plus notables récemment repérées, on peut citer : le goût pour le bon rapport qualité/prix, le besoin de services personnalisés et aimablement dispensés, opposés aux services impersonnels destinés à des publics de masse, le souci de l'environnement, souci de plus en plus " connaisseur " qui se porte sur la gestion de l'environnement. Ces aspirations constituent des constantes durables de la demande touristique.

### [ LES CARTES DU FUTUR DE LA DEMANDE TOURISTIQUE ]

1. Fragmentation des ménages : essor des ménages biactifs, des solos et des inactifs, familles réduites, progression des divorces
2. Montée des femmes : travail féminin, émancipation économique et sociale de la femme, évolution de la place de la femme, travail féminin, nécessité pour les ménages de disposer d'un double revenu, en particulier en période de chômage, multiplication des centres de décision
3. Vieillesse de la population : phénomène quantitatif (nombre, revenus, temps), et qualitatif (valeurs, attitudes, soucis de santé, paiement hypothétique des retraites en 2010)
4. Internationalisation des marchés : consommation cosmopolite, relations avec les cultures étrangères, globalisation de la consommation
5. Imbrication des temps de travail et de loisirs : développement du nomadisme, bipolarisation du temps de travail, valorisation du travail et du loisir, liaisons travail-loisirs, développement du nombre de travailleurs nomades
6. Urbanisation et mobilité : société urbaine et mobile, habitat, urbanisation, expansion de la mobilité (importance de l'automobile)
7. Fracture sociale, et nouvelles formes d'organisation de l'activité et du travail : liées à la montée de la précarité et du chômage, fin du salariat comme mode dominant d'organisation du travail, développement du travail indépendant
8. Transformation des valeurs et des comportements de consommation arbitrages en faveur des loisirs au quotidien ou des vacances
9. réduction de la durée moyenne de travail, et recomposition des périodes de temps libre : temps de la journée, temps hebdomadaire, temps de l'année et temps de la vie
10. Libéralisation économique et financière : suppression des fluctuations monétaires, disparition des frais de change dans la zone euros, plus grande transparence de l'offre, renforcement de la fluidité des échanges, perspectives nouvelles de croissance.

Source : Patrick Vicérait, d'après le rapport Réinventer les vacances/la nouvelle galaxie du tourisme Commissariat général du Plan, direction du tourisme, BIPE Conseil, CREDOC

## L'ONEP, ACTEUR PRINCIPAL DANS LE SECTEUR DE L'EAU POTABLE ET DE L'ASSAINISSEMENT

Créé en 1972, l'Office National de l'Eau Potable (ONEP) est un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité civile et de l'autonomie financière.

### SA MISSION :

L'alimentation en eau potable à l'échelle nationale ; cela englobe les opérations nécessaires tout au long du cycle de l'eau depuis la planification jusqu'à la distribution de l'eau en passant par toutes les phases : études, conception, réalisation, gestion des unités de production, des réseaux de distribution, des infrastructures d'assainissement liquide et du contrôle de la qualité des eaux.

### SES ACTIVITES :

AU NIVEAU DE LA PRODUCTION, l'ONEP est l'acteur principal dans le domaine de la production de l'eau potable en assurant plus de 80 % de la production nationale.

AU NIVEAU DE LA DISTRIBUTION, l'ONEP est le premier distributeur d'eau potable en desservant plus de 900 000 abonnés en 2004 répartis sur plus de 350 communes.

AU NIVEAU DE L'ASSAINISSEMENT : depuis qu'il a été investi en 2000 par les Pouvoirs Publics de cette nouvelle mission, l'ONEP intervient dans près de 20 communes totalisant plus de 155 000 abonnés.

### SA STRATEGIE :

Elle s'articule autour des trois axes suivants :

#### GENERALISATION DE L'ACCES A L'EAU POTABLE :

Cet important axe est fondé sur le principe du droit à l'eau. Il a conduit l'ONEP à développer un programme ambitieux pour accélérer l'approvisionnement en eau potable du milieu rural en particulier.

#### ASSAINISSEMENT LIQUIDE :

L'ONEP s'active dans ce domaine en vue d'assurer une protection des ressources en eau et d'améliorer les conditions sanitaires des populations dans le cadre d'une vision de gestion intégrée du cycle de l'eau.

#### MAINTIEN DES ACQUIS :

Il s'agit de pérenniser et sécuriser les infrastructures existantes par la réalisation des programmes de maintenances et de réhabilitation.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, l'ONEP s'est doté d'une organisation moderne, décentralisée et adaptée aux contextes local et régional et qui privilégie une approche tournée vers le client.



### Programme d'action ONEP 2004-2007

Milieu urbain : Intervention dans 60 centres et 200 petits centres.	8,3 Milliards DH
Milieu rural : Alimentation en eau potable des douars dont la population s'élève à 5,6 millions d'habitants	6,3 Milliards DH
Assainissement liquide : Réalisation de 90 projets de collecte d'épuration.	4,0 Milliards DH
<i>Soit une enveloppe de</i>	<b>18,6 Milliards DH</b>



# L'ELECTRICITÉ POUR TOUS



Offrir l'accès à l'électricité à tous nos concitoyens  
tout en garantissant un service public  
à la hauteur de leurs attentes,  
voilà notre ambition!